



REtour d'eXpériences

**La démarche Protect Planet : un engagement historique
des vignerons aux consommateurs**

#Eau #Sols #Biodiversité #Intrants



Viticulture

- Cave Coopérative Anne de Joyeuse
- Spécialiste des vins tranquilles sur le vignoble de Limoux
- 300 familles de coopérateurs • 3 200 ha • 48 salariés
- 2 900 ha HVE • 164 ha bio • 97 % Agriconfiance
- 6,6 M de cols de bouteilles • 37 pays



Aude



OBJECTIFS & ENJEUX

Finalité : rassembler vignerons, partenaires et consommateurs autour des valeurs fortes de la coopérative : solidarité, responsabilité, territoire, préservation de la planète ... et toujours assurer la meilleure rémunération des coopérateurs

Protect Planet est la charte de développement durable de la cave coopérative déployée auprès de tous les coopérateurs pour les accompagner vers une viticulture responsable

Objectifs opérationnels de Protect Planet :

- ✓ Assurer la pérennité des exploitations viticoles face au changement climatique.
- ✓ Réduire les résidus de pesticides dans les vins et dans l'eau en faveur d'une meilleure qualité de la ressource en eau et développer et promouvoir des pratiques viticoles alternatives : biocontrôles, réduction du glyphosate, mise en place d'infrastructures agroécologiques (IAE).
- ✓ Valoriser l'engagement environnemental auprès des consommateurs et de la filière, avec des cahiers des charges spécifiques





ELEMENTS FINANCIERS

La cave coopérative a bénéficié du soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, de la Région Occitanie et de l'Europe pour son projet « Eau-pesticide » via la mesure 16.7.



PARTENAIRES

Partenaires techniques :



Partenaires financiers :



GENESE DU PROJET

Cela fait 25 ans que la cave coopérative Anne de Joyeuse s'est engagée dans une démarche environnementale, portée par le Conseil d'Administration de la cave.

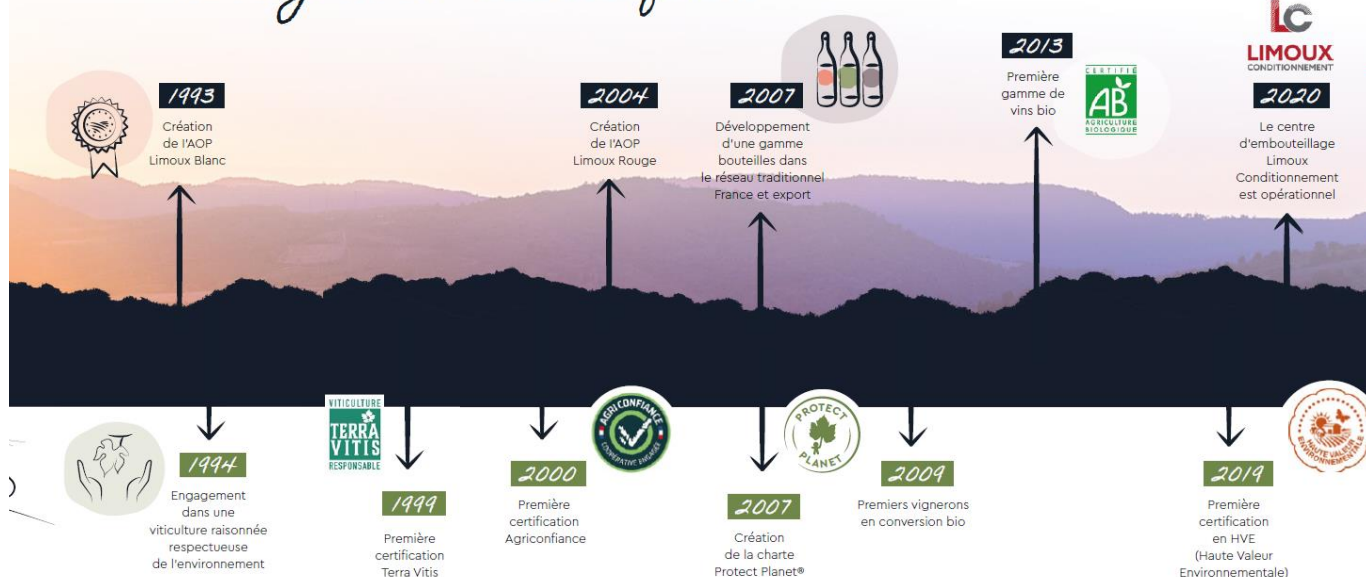
La trajectoire s'est construite par étapes : viticulture raisonnée dès 1994 ; Terra Vitis en 1999 ; Agriconfiance en 2000 ; Protect Planet® en 2007 ; premières conversions en bio en 2009 ; première certification HVE en 2019.

Protect Planet® a été le point d'orgue de la démarche, permettant de structurer plusieurs actions autour d'une charte, comme l'action « Eau-pesticide » par exemple, et de les partager avec les vignerons, les partenaires du territoire et les clients de la cave.



ETAPES

Un vignoble historique...



...une démarche de développement durable de longue date



CHIFFRES-CLEFS

25

ans et +
d'engagement
environnemental

4

techniciens viticoles
et qualité

81

% des coopérateurs
HVE et 97% dans la
Charte « Viticulture
Durable en terroir de
Limoux »

4

km
de haies plantées



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ✓ Protect Planet® s'appuie sur la charte « viticulture durable et terroir de Limoux » et la certification de management de la qualité et de l'environnement au travers de la norme NFV 01-007 (Agriconfiance®).
- ✓ Un engagement technique important auprès des coopérateurs a été mis en place : visites d'exploitation, formations, conseils personnalisés, Conseil Stratégique Phyto, suivi HVE/AB/Terra Vitis et traçabilité des intrants.
- ✓ Le territoire de Limoux présente des enjeux environnementaux importants : 3 zones Natura 2000 et 87 espèces d'orchidées sont recensées dans le vignoble. Le service vignoble accompagne les viticulteurs dans la mise en place de pratiques agroécologiques : enherbement et couverts végétaux, infrastructures agro-écologiques (IAE), travail mécanique du sol, composts organiques, adaptation du cépage au terroir et recours au biocontrôle, notamment la confusion sexuelle et les huiles essentielles. Mise en place d'un cahier des charges « 0 CMR ».
- ✓ La gestion quantitative et qualitative de l'eau est un enjeu essentiel renforcé par le changement climatique, qui rassemble les partenaires du territoire. Anne de Joyeuse travaille avec Réseau Solidarité Eau 11 **sur les zones de captage, en renforçant la sensibilisation et les bonnes pratiques** comme l'enherbement, l'usage des produits de biocontrôle, le travail mécanique. Depuis 2025 des pratiques innovantes sont expérimentées par Anne de Joyeuse comme **l'hydrologie régénérative**.
- ✓ **Une étude « Eau-pesticide »** a été menée avec RéseauO11 et la Chambre de l'Aude pour observer la corrélation entre résidus des pesticides dans les vins, la pollution des cours d'eau et les IAE. Un travail approfondi d'analyse des données météo, des données de vente des produits phytos et de la traçabilité des coopérateurs a été mené de 2017 à 2021. Bien que la météo et la pression sanitaire, ainsi que le coût des intrants soient des facteurs prépondérants dans les variations observées, **l'étude montre l'impact positif de la charte dans la mise en œuvre des bonnes pratiques chez les coopérateurs par rapport au reste du territoire.**

POINTS POSITIFS

- ✓ Une démarche environnementale ancienne, structurée et collective.
- ✓ Une équipe technique qui traduit les objectifs en conseils et pratiques concrètes.
- ✓ Une capacité à travailler avec les acteurs du territoire et à croiser les données
- ✓ Des résultats concrets chez les coopérateurs !

DIFFICULTES

- ✓ Des relations complexes entre pratiques, infrastructures et qualité de l'eau.
- ✓ Une forte influence du climat et de la pression sanitaire des millésimes.
- ✓ La nécessité de poursuivre expérimentations, formations et accompagnement dans la durée.



LE + COOPÉRATIF

« La solidarité a toujours été une des valeurs fortes de la cave Anne de Joyeuse. Elle participe à la vie de tout un territoire avec ses partenaires »

Jérôme Boyé,
Vigneron et Président de la Cave Anne de Joyeuse

« L'humain au cœur de nos préoccupations : nous privilégions la rencontre et le conseil que ce soit sur le vignoble ou dans les lieux de vente »



PERSPECTIVES

Pour Anne de Joyeuse, l'évolution des pratiques et la performance environnementale sont toujours interrogées pour faire progresser les vignerons et le territoire : à venir, une étude avec le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) pour optimiser la plantation de la vigne face au risque d'inondation et pour limiter l'érosion et le ruissellement.

Sont étudiées différentes solutions : adaptation des porte-greffes, implantation de nouveaux cépages, apports de matière organique en circuit court, couverts végétaux, itinéraires techniques phyto alternatifs...



CONTACTS

Nom : VAYSSE
Prénom : Guillaume
Poste : Responsable vignoble environnement
Téléphone : 06 31 55 42 07
Adresse mail : guillaume.vaysse@cave-adj.com



ALLER PLUS LOIN

Ressources :

<https://www.annedejoyeuse.fr/>

Document rédigé par Delphine ANTOLIN, La Coopération Agricole Occitanie, septembre 2026